



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2001 B 09321

Numéro SIREN : 438 049 843

Nom ou dénomination : 20 MINUTES FRANCE SAS

Ce dépôt a été enregistré le 19/12/2013 sous le numéro de dépôt 114728



1311483801

DATE DEPOT : 2013-12-19

NUMERO DE DEPOT : 2013R114728

N° GESTION : 2001B09321

N° SIREN : 438049843

DENOMINATION : 20 MINUTES FRANCE SAS

ADRESSE : 50/52 BLD HAUSSMANN 75009 PARIS

DATE D'ACTE : 2013/11/07

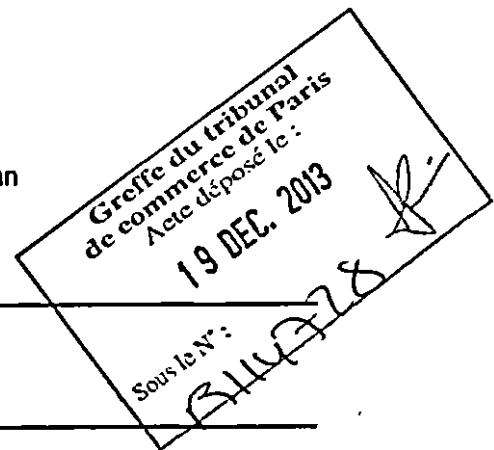
TYPE D'ACTE : PROCES VERBAL DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

NATURE D'ACTE : CHANGEMENT DE MEMBRE(S) DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
DEMISSION DE MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
NOMINATION DE PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

2001 B09321

PNdu 07-11-13: CV + E0 + 02

20 MINUTES France
Société par actions simplifiée
Au capital de 5.743.392 euros
Siège social : 50-52 Boulevard Haussmann
75009 PARIS
438 049 843 RCS PARIS



**PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
DU 7 NOVEMBRE 2013**

Le 7 novembre,
à 10 heures 30,

Le Conseil de surveillance s'est réuni au siège social sur convocation du Président de la Société le 31 octobre 2013.

Participent à la présente réunion :

- Monsieur Bert Olufsen, membre du Conseil de surveillance du bloc A,
- Monsieur Pierre-François Marteau, membre du Conseil de surveillance du bloc A,
- Monsieur Louis Echelard, membre du Conseil de surveillance du bloc B, et
- Monsieur Jean-Claude Kling, membre du Conseil de surveillance du bloc B.

Par ailleurs, assistent également à la réunion :

- Monsieur Olivier Bonsart, Président de la Société, conformément aux dispositions de l'article 16.2.1 des statuts de la Société,
- Madame Magali Aldon, Directeur administratif et financier de la Société, qui est désignée comme secrétaire de séance.

Emst & Young, représenté par Monsieur Patrick Cassoux, Commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoqué, assiste à la réunion.

Les membres du Conseil de surveillance désignent Monsieur Pierre-François Marteau en qualité de Président de séance.

Monsieur Pierre-François Marteau, Président de séance, constate que les membres du Conseil de surveillance présents ou représentés réunissent les trois quarts au moins de ses membres en fonction, et qu'au moins deux membres de chaque bloc (A et B) sont présents ou représentés. En conséquence, le Conseil de surveillance peut valablement délibérer conformément aux dispositions de l'article 16.3.1 des statuts de la Société.

Le Président de séance rappelle que le Conseil de surveillance est appelé à délibérer sur les questions suivantes figurant à l'ordre du jour :

- (i) Constatation de la démission de M. Sverre Munck en qualité de membre et Président du Conseil de surveillance et remplacement ;
- (ii) Remboursement des frais de déplacement et logement du Président de la Société ;
- (iii) Pouvoirs pour les formalités.

Handwritten signatures and initials: "le", "de 11", "CB", "BT".

1. CONSTATATION DE LA DEMISSION DE M. SVERRE MUNCK EN QUALITE DE MEMBRE ET PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET REMPLACEMENT

Le Président de séance rappelle le Conseil de surveillance que Monsieur Sverre Munck, Président et membre du Conseil de surveillance, a démissionné de ses fonctions en date du 31 octobre 2013.

Par lettre remise à la Société contre récépissé, les associés du Bloc A ont nommé, en application des dispositions des articles 9.3.1 et 16.1 des statuts de la Société, Monsieur Pierre-François Marteau en remplacement de Monsieur Sverre Munck pour une durée égale à la durée du mandat restant à courir de ce dernier soit jusqu'au 25 juin 2014 et ce à compter de la présente réunion du Conseil de surveillance de la Société.

Le Président de séance propose alors sa candidature au poste de Président du Conseil de surveillance.

Après en avoir délibéré, le Conseil de surveillance prend acte de la démission de Monsieur Sverre Munck de ses fonctions de Président et membre du Conseil de surveillance et de la nomination de Monsieur Pierre-François Marteau en remplacement, en qualité de membre du Conseil de surveillance.

Conformément aux dispositions de l'article 16.2, alinéa 2 des statuts de la Société, le Conseil de surveillance décide ensuite, de nommer, à l'unanimité, Monsieur Pierre-François Marteau, né le 13 novembre 1965 à Paris, domicilié à Alter Militäring 62, 50933 Köln, en Allemagne, dans les fonctions de Président du Conseil de surveillance, pour la durée restant à courir de son mandat de membre du Conseil de surveillance, soit jusqu'au 25 juin 2014.

Monsieur Pierre-François Marteau accepte ces fonctions, et en remerciant ses collègues de la confiance qu'ils lui témoignent, déclare qu'il satisfait à toutes les conditions requises pour les exercer.

Monsieur Pierre-François Marteau, nouveau Président du Conseil de surveillance, poursuit la présidence de la réunion du présent Conseil de surveillance, désormais en sa qualité de Président du Conseil de surveillance.

2. REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DEPLACEMENT ET LOGEMENT DU PRESIDENT DE LA SOCIETE

Le Président du Conseil de surveillance rappelle que, lors d'une réunion en date du 9 novembre 2012, il a été décidé que la Société rembourserait, sur justificatifs, les frais de déplacement ainsi que les frais de logement à Paris (dans une limite mensuelle de 5.000 euros concernant ces frais de logement) de Monsieur Olivier Bonsart, pendant une durée maximum de 12 mois, à compter de sa nomination en qualité de Président de la Société.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Surveillance décide à l'unanimité de prolonger de 12 mois supplémentaires la durée pendant laquelle ces frais seront remboursés par la Société.

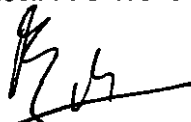
3. POUVOIRS A DONNER

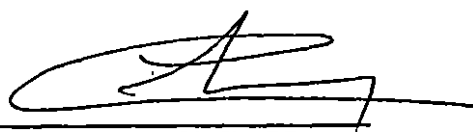
Le Conseil de surveillance donne tous pouvoirs à son Président à l'effet de prendre toutes mesures utiles pour la mise en œuvre des présentes décisions.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11 heures.

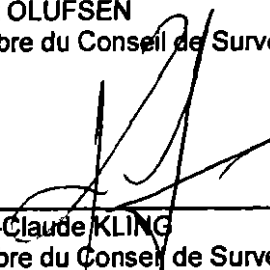
Handwritten signatures and initials: "LE" at the top right, "AB" in the middle, and other illegible marks below.

Il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président du Conseil de surveillance et un autre membre ayant participé à la séance.


Monsieur Pierre-François MARTEAU
Président du Conseil de Surveillance


Monsieur Louis ECHELARD
Membre du Conseil de Surveillance


Bemt OLUFSEN
Membre du Conseil de Surveillance


Jean-Claude KLING
Membre du Conseil de Surveillance


Monsieur Olivier BONSART
Président de la Société